

DISPOSITIONS POUR LA SAISON 2018-2019

Adoption : 15/06/2019
Entrée en vigueur : 01/08/2019
validité : saison 2019-2020
nombre de pages : 1

1. DATE D'INSCRIPTION

La date limite de réception des dossiers d'inscription pour la saison 2019-2020 est fixée au **20 août 2019**.

2. ENGAGEMENT DU CHAMPIONNAT INTERCLUBS

Championnat interclubs : **250 €**

Compétition Barrages PN/R1, R1/R2 et R2/D1 : **pas de frais d'inscriptions**

3. AIDE À L'ACCUEIL DES JOURNÉES

30 € par rencontre

Cette aide sera conditionnée au rapport du juge arbitre.

En cas de déficit majeur dans l'organisation d'une journée ou dans la qualité d'une salle, l'aide pourra ne pas être attribuée à l'organisateur.

4. DROITS DE CONSIGNATION

Dépôt d'une réserve ou d'une réclamation 80 €

5. ÉQUIPES DÉPARTEMENTALES ET BARRAGES R2/D1

La date limite de communication par les CDI des noms et des contacts des 3 premières équipes de leurs championnats respectifs pour la saison 2020- 2021 est fixée au **10 avril 2020**.

6. ADRESSES

Formulaires et Feuilles de matchs à renvoyer dans les 3 jours à interclubs@lbfcbad.fr.

Eventuellement sous format papier à :

Ligue de Bourgogne/Franche-Comté de Badminton
Centre d'affaires Jean Perrin
Bât C
4 Impasse Jean Perrin
21 300 CHENÔVE